

**Les formateurs en renforts sur les ciats du littoral
exclus de la prime JOP de 1600 euros ?**

INADMISSIBLE !

Pour la reconnaissance de l'effort consenti par nos collègues, UN1TÉ saisit la mission JOP et le DZPN Sud et exige l'application de la circulaire aux formateurs du SZRF Sud pour l'attribution de cette prime.

**POUR UN1TÉ, TOUS LES
RENFORTS EN LIEN DIRECT
OU INDIRECT AVEC LES JEUX
OLYMPIQUES MÉRITENT UNE
MÊME RECONNAISSANCE !**